5 decembre 1572.

Guillaume par la grace de Dieu Prince d'Orange, conte de Nassau, de Catzenellenboge, de Vianden, de Dietz, de Buren, de Leerdam etc. Sr et Baron de Breda, de Diest, de Grimberghe, d'Arlay, de Nozeroy etc. Viconte d'Anvers et de Besançon, Gouverneur et Capitaine general d'Hollande, Zeelande, Westfrise et Utrecht, Scavoir faisons que pour le bon rapport que faict nous a esté de la personne de Pierre Clarisse, et de sa diligence et bonne experience luy avons donné congie, pouvoir et authorité especiale de par nous, et pour nre service aller en Angleterre et ailleurs, cueillir et faire une enseigne de gens de pied de trois cent testes ou environ, et iceulx mener garder pour les employer la et ainsi que pour la tuition, seurete et defense de ce pays, et pour nre service sera trouvé necessaire, de faire faire ausdits soldatz le serment de fidelité, ce quoy est accoustume de faire entre les gens de guerre, de tenir lesdits soldatz en bon ordre, reigle et discipline militaire aussi quilz facent bon guet et garde aux lieux et places qu'ilz leur seront commises et ordonnez et au surplus faire tout ce qu'a bon Capitaine et soldatz competent et appartient de faire, Et ce a la solde et traictement que cy apres sera par nous ordonné, Requerons partant a tous de quelque qualité ou condition quilz soyent de donner audit Pierre Clarisse et ses soldatz en ce que dessus toute bonne faveur, aide et assistence, et les laisser passer librement et franchement pour venir devers nous, et que nous recognoistrons tresvolontiers vers ung chacun, En tesmoing de quoy avons signé cestes de nre nom, et faict mectre nre seau de secret en placcart, Donné en la ville de Delft le ve jour du mois de decembre 1572.

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 87, f. 54 r-v
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6968